

# VERS UN GEOPARC en CENTRE HERAULT

## DOSSIER DE PRESENTATION

### PHASE 1 : 2019-2021



Association *Demain la Terre !*  
12 boulevard Saint-Louis  
34150 GIGNAC  
Tél. : 04 67 57 25 44  
Contact : Daniel Oustrain, Directeur

octobre 2019\_V9-com

## Table des matières

1	Résumé.....	3
2	Contexte et diagnostic .....	4
2.1	Géoparc : présentation .....	4
2.2	Origine du projet .....	6
2.3	Territoire du projet.....	6
2.3.1	Description générale.....	6
2.3.2	Un périmètre à définir autour du cœur d’herault .....	7
2.3.3	Liste des géosites – Département de l’Herault.....	10
2.4	Des besoins auxquels le projet entend répondre .....	12
2.5	De nombreux acteurs impliqués localement .....	12
2.6	Un projet de territoire, une démarche collaborative .....	13
3	Présentation détaillée du projet .....	14
3.1	Objectifs du projet.....	14
3.2	Actions mises en œuvre .....	15
3.2.1	Engager le territoire et les parties prenantes dans la démarche géoparc .....	15
3.2.2	Participer à la connaissance et à la préservation du patrimoine géologique .....	17
3.2.3	Informé, sensibiliser, éduquer.....	18
3.2.4	Poser les bases de développement d’un géotourisme.....	19
4	Evaluation.....	20
5	Perspectives .....	22
6	Moyens humains et matériels.....	22
6.1	Moyens humains .....	22
6.2	Moyens matériels.....	22
7	Planning.....	23
8	Budget .....	24

# 1 RESUME

Le centre Hérault est pourvu d'un patrimoine naturel et culturel particulièrement riche.

Une des spécificités de ce territoire est son patrimoine géologique exceptionnel reconnu internationalement. Le sous-sol possède ici à peu près tous les types de roches qui permettent de suivre 600 millions d'années de l'histoire de notre planète.

Et pourtant, ce patrimoine ne fait l'objet de l'attention que de quelques acteurs isolés.

Le projet proposé vise à initier une véritable dynamique territoriale pour faire de ce territoire un « géoparc mondial UNESCO ».

Il s'agit d'un concept global de protection, d'éducation et de développement durable qui « part de la base » et implique les communautés locales. Le principal objectif d'un géoparc est avant tout d'explorer, de développer et de célébrer les liens entre cet héritage géologique et tous les autres aspects du patrimoine naturel, culturel et immatériel. Il s'agit de reconnecter l'Humanité à tous les niveaux de la planète "notre maison".

Un géoparc est, avant tout, un territoire de vie, animé par ses habitants, ses visiteurs et les acteurs locaux. La relation entre l'Homme et la Terre y est une composante essentielle.

Pour ce faire, le projet présenté ici est une 1<sup>ère</sup> phase qui vise les objectifs suivants :

- Engager le territoire et les parties prenantes dans la démarche géoparc
- Participer à la connaissance et à la préservation du patrimoine géologique
- Informer, sensibiliser, éduquer
- Poser les bases de développement d'un géotourisme

Les résultats obtenus permettront d'engager une 2<sup>ème</sup> phase qui devra aboutir à l'obtention du label « Géoparc Mondial UNESCO » selon des modalités définies par l'ensemble des parties prenantes.

*Demain la Terre !* est à l'initiative de la démarche et s'engage à assurer le portage et l'animation de celle-ci durant cette 1<sup>ère</sup> phase.

## 2 CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

### 2.1 GEOPARC : PRESENTATION

Le concept de Géoparc remonte à la signature de la déclaration internationale de protection du patrimoine géologique à Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence) en 1991.

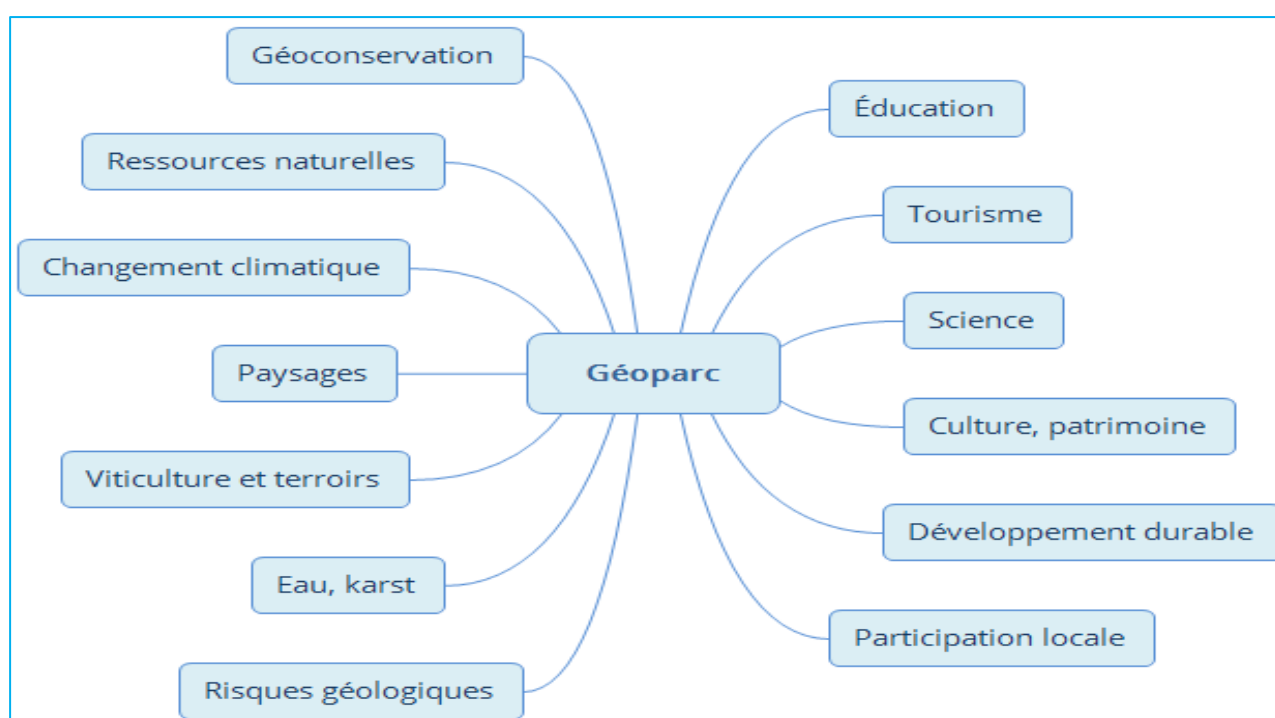
Le 17 novembre 2015, les 195 États membres de l'UNESCO ont ratifié la création d'un nouveau label, les Géoparcs Mondiaux UNESCO, pendant la 38e Conférence générale de l'Organisation. L'adoption de ce label montre l'importance accordée par les gouvernements à la gestion holistique de sites et de paysages géologiques exceptionnels.

En juin 2019, on compte 147 Géoparcs répartis dans 41 pays. En France, il y a 7 géoparcs : Haute Provence, Luberon, Massif des Bauges, Chablais, Monts d'Ardèche, Quercy, Beaujolais.

Les Géoparcs Mondiaux UNESCO sont des espaces géographiques unifiés, où les sites et paysages de portée géologique internationale sont gérés selon un concept global de protection, d'éducation et de développement durable. Leur approche « partant de la base » et associant la conservation et le développement durable tout en impliquant les communautés locales devient de plus en plus populaire.

Les géoparcs « conservent les dossiers relatifs aux changements climatiques survenus ces dernières années. Ils sont de véritables éducateurs pour les changements qui surviennent actuellement et permettent d'adopter de bonnes pratiques environnementales en favorisant l'utilisation des énergies renouvelables et du "tourisme vert" », indique l'Unesco sur son site.

Un géoparc ne fait pas uniquement référence à la géologie. S'il doit démontrer l'importance internationale de son patrimoine géologique, son principal objectif est avant tout d'explorer, de développer et de célébrer les liens entre cet héritage géologique et tous les autres aspects du patrimoine naturel, culturel et immatériel. Il s'agit de reconnecter l'Humanité à tous les niveaux de la planète "notre maison", et de mettre en relief la façon dont elle a, durant 4,5 milliards d'années, façonné les aspects de nos vies et de nos sociétés. Les géoparcs informent sur le besoin et l'utilisation durable des ressources naturelles exploitées et extraites tout en faisant la promotion du respect de l'environnement et de l'intégrité du paysage.



Les géoparc mondiaux UNESCO n'ont pas de statut juridique propre conférant aux législations locales, régionales ou nationales de chaque pays sur lequel est situé un géoparc mondial UNESCO, le droit de protéger ces sites.

Un géoparc est, avant tout, un territoire de vie, animé par ses habitants, ses visiteurs et les acteurs locaux. La relation entre l'Homme et la Terre y est une composante essentielle. Un géoparc comprend un certain nombre de sites géologiques remarquables au regard de leur qualité scientifique, de leur rareté, de leur attrait esthétique ou de leur valeur éducative. Leur intérêt peut également être archéologique, écologique, historique ou culturel. Chaque site remarquable est aussi appelé géosite. L'ensemble de ces géosites définit le géopatrimoine du territoire.

Un géoparc n'est surtout pas une affaire de spécialistes. En favorisant la préservation et la valorisation des géosites, il contribue au développement touristique et économique du territoire.

**Un géoparc est un véritable projet de territoire nécessitant une démarche collaborative.**

Plus d'information sur le site de [l'Unesco](#)

<http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/earth-sciences/unesco-global-geoparks/>

---

## 2.2 ORIGINE DU PROJET

Le besoin de conduire une dynamique territoriale pour préserver et valoriser le patrimoine géologique existe depuis de nombreuses années en centre Hérault. De nombreuses idées plus ou moins formalisées, par des collectivités ou des citoyens (géologues notamment) ont été soulevées sans pour autant être engagées.

Citons par exemple l'étude de faisabilité « *Protection et valorisation du patrimoine géologique de la basse vallée de l'Hérault* » réalisée en 1992 à la demande de la Charte intercommunale de la basse vallée de l'Hérault. Ou encore des propositions, sans suite, de création d'une réserve géologique.

En 2011, les XXèmes Rencontres de la section Géole, section de la Société géologique de France axée sur la médiation des sciences de la Terre, se déroulaient au Salagou réunissant de nombreux spécialistes de toute la France. A cette occasion, les élus locaux avaient été interrogés sur les actions prévues pour préserver le patrimoine géologique local exceptionnel.

La proposition d'engager une démarche géoparc est née au sein de *Demain la Terre!*. Dès 2015, Il est fait état de cette idée par *Demain la Terre !* dans le livre « Salagou-Mourèze » édité par l'association Matorral. Puis, la même année, des visites de géoparc (Le géoparc du Chablais, et le géoparc du Beaujolais en candidature) sont organisées.

Des contacts ont ensuite été pris avec des acteurs du Cœur d'Hérault pour juger de la pertinence de lancer une telle démarche sur le territoire. Dès 2016, le projet est inscrit dans le projet d'activité de l'association, et, une journée "vers un géoparc" a été organisée par *Demain la Terre!* avec la Grotte de Clamouse. Plusieurs spécialistes (géologues, hydrogéologues, volcanologues, paléontologues...) ont répondu présents à l'appel et ont conforté la pertinence d'engager une telle démarche.

Depuis cette date, *Demain la Terre !* œuvre pour faire mûrir le projet sur le territoire et mobiliser différentes parties prenantes.

## 2.3 TERRITOIRE DU PROJET

### 2.3.1 DESCRIPTION GENERALE

Le centre de l'Hérault est pourvu d'un patrimoine naturel et culturel particulièrement riche faisant l'objet d'une forte activité touristique. Pour ne citer que le Pays Cœur d'Hérault : 700.000 visiteurs dans les gorges de l'Hérault, 400.000 visiteurs au Salagou, 250.000 visiteurs au Cirque de Navacelles.

Une des particularités de ce territoire est son patrimoine géologique exceptionnel. Le sous-sol possède ici à peu près tous les types de roches permettant de suivre 600 millions d'années de l'histoire de notre planète. Cette géologie particulière est le socle des paysages qui font l'attraction du territoire. Ici se mêlent terrains volcaniques noirs, cirque de rochers ruiniformes dolomitiques blancs, ruffes rouges du Permien, monts offrant d'admirables points de vue mais aussi grottes connues (Clamouse) ou moins connues... entre plaine alluviale et massifs calcaires.

Les activités agricoles et pastorales sur ces terrains pendant ces derniers millénaires ont contribué à l'entretien de milieux « naturels » ouverts, permettant qu'ici la biodiversité soit aussi remarquable.

Cette géologie a aussi largement influencé les aménagements urbains et les activités socio-économiques du territoire avec les différents types d'exploitations - passées ou encore en cours - de ressources minières et de roches massives telles que : cuivre, charbon, uranium, pétrole, bauxite, barytine, basalte, marbre, ... A noter d'ailleurs, la présence ici des plus anciennes mines de cuivre de France (Cabrières).

Le patrimoine vernaculaire, avec des constructions en pierre sèche remarquables (capitelles, murs de soutènement...) – variant au gré des terrains géologiques - est aussi très présent. Et sur le plan archéologique, il nous faut citer les nombreux mégalithes ayant notamment fait l'objet d'études sur le Lodévois.

Enfin, pour ceux qui ne connaissent de l'Hérault que les produits de la vigne, là encore, rappelons que la géologie joue un rôle majeur sur les terroirs viticoles.

## 2.3.2 UN PERIMETRE A DEFINIR AUTOUR DU CŒUR D'HERAULT

Un géoparc est un espace géographique unifié donnant à découvrir des spécificités géologiques. Son périmètre est défini selon l'intérêt géologique des sites qu'il comprend.

Le périmètre du « géoparc centre Hérault » est à définir dans le cadre de cette première phase. Les informations ci-après ne sont donc présentées qu'à titre provisoire.

**Le Pays Cœur d'Hérault serait le territoire principal du géoparc, avec pour centre de cette zone, les ruffes permienes du Lodévois.**

Il est toutefois indispensable d'intégrer des géosites situés sur des intercommunalités voisines, ou à minima d'étudier - dès à présent et dans une phase ultérieure – les liens possibles avec des sites situés :

- à l'Ouest, dans : CC du Grand Orb, CC les Avants Monts, CC du Minervois au Caroux.
- à l'Est, dans : CC du Grand Pic Saint-Loup, CC Cévennes Gangeoises et Suménoises.

Un périmètre d'étude, comprenant trois zones différenciées, est ainsi proposé ci-après, basé sur la localisation des sites géologiques (liste publique) retenus dans **l'inventaire régional du patrimoine géologique (IRPG)**. Ce périmètre tient compte aussi de sites repérés lors du pré-inventaire ainsi que de la présence de certains sites présentant divers attraits.

La zone d'étude élargie comprendrait ainsi 75% des sites héraultais inscrits dans l'IRPG, soit : 39 sites sur les 52 retenus, dont 12 sites d'intérêt international sur les 15 inventoriés.

A cet inventaire, s'ajoute une multitude de sites (certains déjà aménagés/accessibles) dont l'intérêt purement géologique est moindre mais qui sont indispensables à l'esprit d'un géoparc et font le lien avec l'Homme. Ces sites influenceront sur le choix définitif du périmètre. Ex. :

- sites d'extraction : mines, carrières (diverses roches) pour le bâti ancien, mais aussi carrières de meules (à moudre, à aiguiser),
- métiers de la pierre : tailleurs, sculpteurs, bâtisseurs en pierre sèche,
- nombreux mégalithes inventoriés et étudiés,
- milieu souterrain très riche en cavités,
- activités touristiques et économiques en lien avec le patrimoine géologique,
- ...

### 2.3.2.1 ZONE PRINCIPALE : CŒUR D'HERAULT ET COMMUNES PROCHES

**Il s'agit de la zone principale envisagée pour le géoparc, définie ici à titre provisoire.** Elle s'étend sur le Pays Cœur d'Hérault, au nord d'un axe Cabrières-Puéchabon. Elle intègre aussi à l'ouest, un triangle « Carlenca-Graissessac-Lunas, » et au sud les communes de Vailhan, Neffies et Gabian.

La superficie est d'environ 800km<sup>2</sup> à 1000 km<sup>2</sup> selon si sont intégrées ou non certaines communes au nord du Lodévois (NB : ce territoire est déjà concerné par une reconnaissance de l'UNESCO au titre du patrimoine mondial, ce qui peut influencer sur le périmètre du géoparc.).

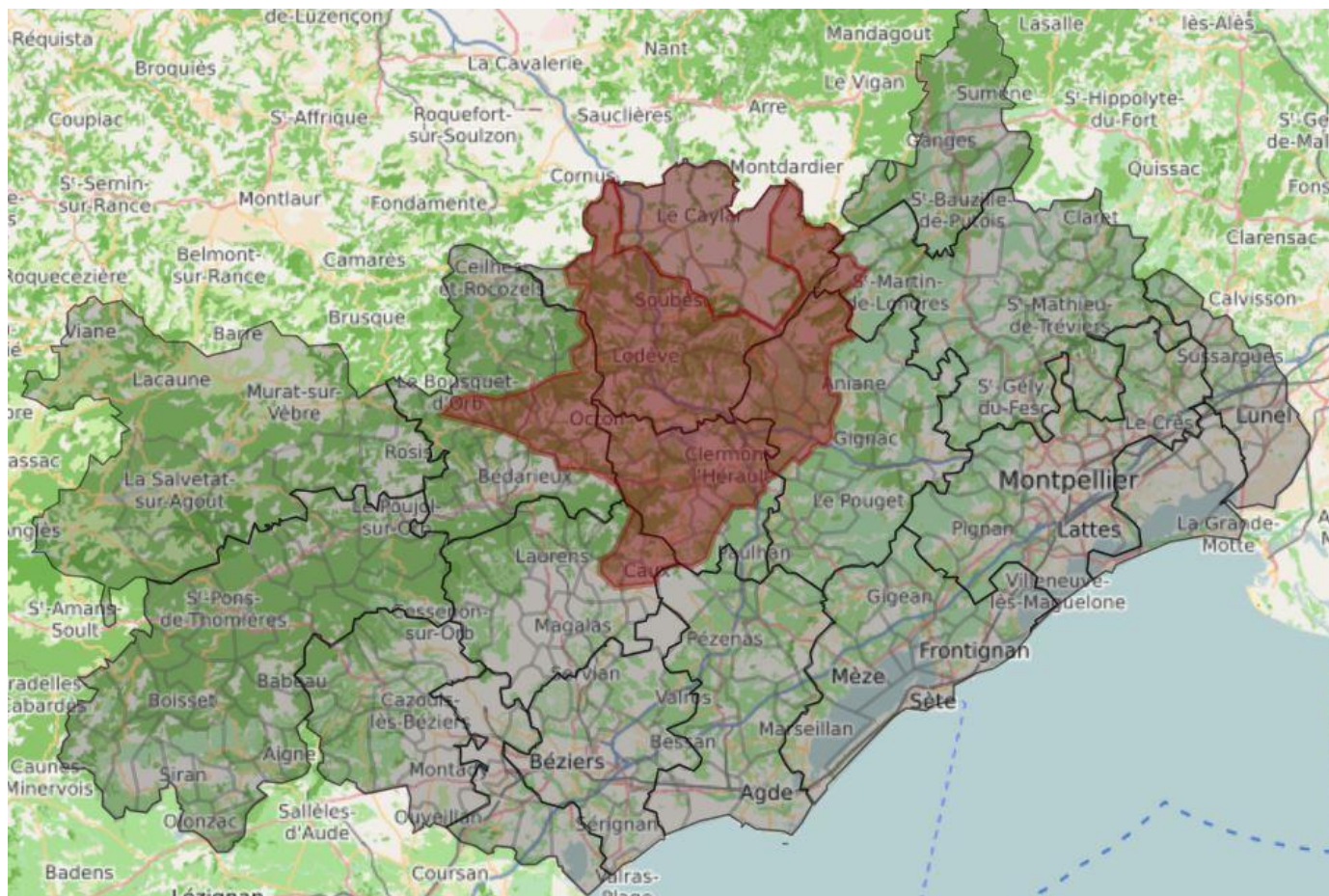
Citons pour les grands ensembles géologiques : le bassin carbonifère de Graissessac, **les ruffes permienes du Lodévois** (Cœur du géoparc), le cirque de Mourèze, le massif de l'Escandorgue, le cirque de Navacelles, la montagne de la Séranne, les gorges de l'Hérault.

A noter que cette zone regroupe à elle seule **3 Grands Sites de France (GSF)**, dont deux déjà labellisés GSF et Grands Sites Occitanie.

**Cette partie comprend neuf géosites dont la rareté est reconnue d'intérêt international** : Ruffes permienes du Lodévois, Les Tuilières, Grotte de Clamouse, Cirque de Navacelles dans le Jurassique moyen et supérieur, Stratotype dévono-carbonifère de la Serre, Coupe dans le paléozoïque au pic de Vissou, Dalle à empreintes de reptiles permienes dite de la COGEMA, Dalle permienne à empreintes de reptiles de La Lieude. Et à l'ouest, la carrière de charbon de Mont Sénégra.

Les autres sites sont d'intérêts nationaux (8) et régionaux (5).

Enfin, sur le plan muséographique, le territoire bénéficie de la présence du musée de Lodève qui est une référence en médiation des Sciences de la Terre avec son exceptionnel espace muséographique dédié à la géologie locale et à la paléontologie. De même, la grotte de Clamouse – géosite international - est un site majeur sur lequel est développé le géotourisme, avec près de 120.000 visiteurs/an.



### 2.3.2.2 ZONE COMPLEMENTAIRE 1 : MONTAGNE DE LA SERANNE, GORGES DE L'HERAULT ET PIC SAINT-LOUP

Cette zone d'environ 300 km<sup>2</sup> pourrait être intégrée totalement au géoparc. Elle le prolongerait le long de la faille des Cévennes, afin d'intégrer la totalité du Massif de la Séranne et les gorges de l'Hérault, dans leur totalité, jusqu'à Agonès. Elle intégrerait aussi le Pic Saint-Loup dont les intérêts sont majeurs, tant sur le plan géologique que pour l'identité du territoire. Outre la continuité géologique, l'intégration de cette zone dans le géoparc serait en cohérence avec le périmètre du Grand Site de France Gorges de l'Hérault (et Grand Site Occitanie). Seraient ainsi intégrés des sites d'intérêts nationaux (3) et régionaux (4).

### 2.3.2.3 ZONE COMPLEMENTAIRE 2 : LE HAUT-LANGUEDOC

L'éventualité d'un prolongement partiel de la zone principale vers l'ouest est à étudier sur une zone pouvant couvrir :

- à l'ouest : jusqu'à l'Espinouse et les Gorges d'Héric.
- au Sud-Ouest, jusqu'à Cessenon sur Orb

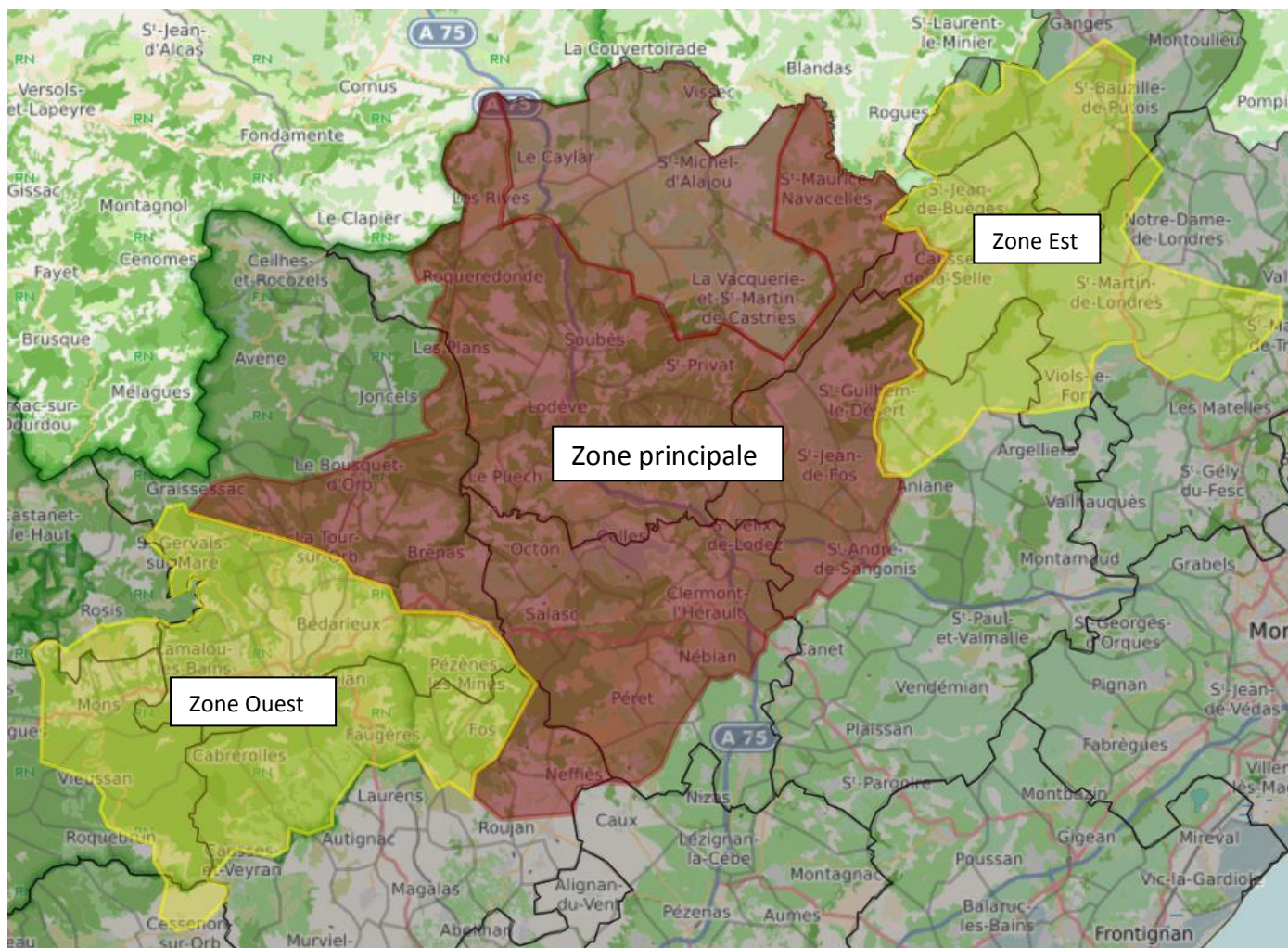
NB : il n'est pas préconisé d'intégrer l'ensemble de la superficie évoquée (près de 400km<sup>2</sup>).



L'objectif ici est uniquement d'étudier :

- l'intégration éventuelle de certains géosites proches de la zone principale,
- les liens possibles avec des géosites importants tels que les Gorges d'Héric et les Gorges de Colombières, ainsi que 3 sites d'intérêt international : le Stratotype Frasnien-Famménien dans la carrière de marbre de Coumiac; Coupe du Puech de la Suque SE: limite Dévonien-Carbonifère; Stratotype Givétien-Frasnien du col du Puech de la Suque.

Outre les 3 géosites d'intérêt international, cette zone comprend des géosites d'intérêt national (1), régional (5), départemental (1).



## 2.3.3 LISTE DES GEOSITES – DEPARTEMENT DE L'HERAULT

GEOSITES de l'inventaire du patrimoine géologique - Département de l'Hérault				Niveau d'intérêt (rareté) des géosites /zone		
id	nom	commune	prop_superf_site_dans_commune	Périmètre envisagé	Zone d'étude Ouest	Zone d'étude Est
LRO0001	Source du Lez	LES MATELLES	96,71%			national
LRO0004	Grotte de Clamouse	SAINT-JEAN-DE-FOS	100,00%	international		
LRO0006	Anticlinal du pic Saint-Loup et combe de Mortiers	CAZEVIEILLE	53,30%			national
LRO0008	Cirque de Mourèze dans les dolomies bathoniennes	MOUREZE	95,38%	national		
LRO0009	Dalle permienne à empreintes de reptiles de La Lieude	MERIFONS	100,00%	international		
LRO0011	Ponts naturels de Minerve	MINERVE	100,00%			
LRO0019	Cirque de l'Infernet à Saint Guilhem dans les dolomies jurassiques	SAINT-GUILHEM-LE-DESERT	100,00%	national		
LRO0020	Cirque de Navacelles dans le Jurassique moyen et supérieur	SAINT-MAURICE-NAVACELLES	61,54%	international		
LRO0021	Cirque du Bout du Monde de Gourgas dans le Jurassique inférieur à moyen	SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS	100,00%	régional		
LRO0024	Série métamorphique hercynienne des gorges d'Héric	MONS	58,17%		Régional	
LRO0027	Grotte des Demoiselles	SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS	100,00%			national
LRO0028	Lac temporaire des rives	LES RIVES	100,00%	national		
LRO0029	Cordon littoral de Maguelone	VILLENEUVE-LES-MAGUELONE	81,97%			
LRO0030	Neck et dyke plio-quadernaire du Salagou	CLERMONT-L'HERAULT	100,00%	régional		
LRO0032	Coupe dans les séries du Paléozoïque inférieur au Pont de Poussarou	FERRIERES-POUSSAROU	72,87%			
LRO0034	Panorama et récifs tithoniens du Roc Blanc	SAINT-ANDRE-DE-BUEGES	43,45%			Régional
LRO0036	Ruffes permienes du Lodévois	OCTON	11,90%	international		
LRO0043	Incision néogène à quaternaire dans la vallée de la Buèges	SAINT-ANDRE-DE-BUEGES	42,03%			Régional
LRO0045	Volcans pléistocènes d'Agde	AGDE	100,00%			
LRO0046	Cluse du Thaurac dans les calcaires jurassiques	AGONES	34,77%			Régional
LRO0047	Mine de cuivre carbonifère de Cabrières	CABRIERES	100,00%	national		
LRO0050	Série métamorphique hercynienne dans les Gorges de Colombières	COLOMBIERES-SUR-ORB	60,05%		Régional	
LRO0053	Vallée pliocène fossilisée de Bernasso	LUNAS	100,00%		National	
LRO0064	Dalle callovienne fossilifère des Matelettes	ARGELLIERS	68,36%	national		
LRO0067	Stratotype dévonien-carbonifère de la Serre	CABRIERES	100,00%	international		
LRO0069	Bassin carbonifère de Graissessac	SAINT-GERVAIS-SUR-MARE	40,63%	National		

site d'intérêt international

géosite hors périmètre

GEOSITES de l'inventaire du patrimoine géologique - Département de l'Hérault				Niveau d'intérêt (rareté) des géosites /zone		
id	nom	commune	prop_superf_site_dans_commune	Périmètre envisagé	Zone d'étude Ouest	Zone d'étude Est
LRO0070	Coupe dans le Paléozoïque au Pic de Vissou	CABRIERES	68,49%	international		
LRO0073	Bassin permien de Lodève	LE BOSC	15,03%	régional		
LRO0078	Dalle à empreintes de reptiles permien, dite de la COGEMA	LE BOSC	100,00%	international		
LRO0079	Stratotype Frasnien-Famménien dans la carrière de marbre de Coumiac	CESSENON-SUR-ORB	100,00%		International	
LRO0082	Gisement fossilifère bartonien de la Livinière	LA LIVINIÈRE	100,00%			
LRO0083	Gisements à vertébrés miocènes de Bouzigues	BOUZIGUES	100,00%			
LRO0085	Mine de bauxite de Villeveyrac	VILLEVEYRAC	100,00%			
LRO0086	Gisement fossilifère cambro-ordovicien de Ferrals	FERRALS-LES-MONTAGNES	99,64%			
LRO0109	Calcaires jurassiques à la Montagne de la Séranne	SAINT-JEAN-DE-BUEGES	17,26%	national		
LRO0113	Sources thermales d'Avène	AVENE	100,00%		Départemental	
LRO0115	Formations métamorphiques paléozoïques des Monts de l'Espinouse	CAMBON-ET-SALVERGUES	38,59%		Régional	
LRO0116	Gorges de la Cesse	MINERVE	59,33%			
LRO0118	Colline et panorama de l'Oppidum d'Ensérune	NISSAN-LEZ-ENSERUNE	100,00%			
LRO0123	Duplex pyrénéen à la Montagne de la Gardiole	FABREGUES	30,27%			
LRO0130	Gisement à vertébrés de Cruzy du Crétacé supérieur	CRUZY	100,00%			
LRO0131	Crétacé supérieur marin de Montoulieu	MONTOULIEU	66,53%			
LRO0135	Gisement fossilifère permien des Tuilières	LODEVE	100,00%	international		
LRO0136	Carrière de charbon de Mont Sénégra	LA TOUR-SUR-ORB	100,00%	international		
LRO0137	Carrière de calcaire viséen de Castelsec	ROQUESSELS	100,00%		Régional	
LRO0141	Coupe du Puech de la Suque SE : limite Dévonien-Carbonifère	SAINT-NAZAIRE-DE-LADAREZ	100,00%		international	
LRO0142	Stratotype Givétien-Frasnien du col du Puech de la Suque	SAINT-NAZAIRE-DE-LADAREZ	100,00%		international	
LRO0148	Discordance intra-paléozoïque dans la vallée du Landeyran	CAUSSES-ET-VEYRAN	85,79%		Régional	
LRO0151	Coupe dans le Paléozoïque inférieur de la Montagne noire sur la route de Vailhan	VAILHAN	87,27%	National		
LRO0161	Plateau basaltique plio-pléistocène de l'Auverne	CELLES	39,66%	régional		
LRO0162	Plateau basaltique plio-pléistocène du Cayroux	LE PUECH	100,00%	régional		
LRO0164	Chenaux et slumps du Crétacé inférieur de la Fontaine du Roc	NOTRE-DAME-DE-LONDRES	100,00%			Régional

site d'intérêt international

géosite hors périmètre

## 2.4 DES BESOINS AUXQUELS LE PROJET ENTEND REpondre

Chacun s'accorde à reconnaître l'intérêt géologique de ce territoire et la nécessité de mieux le connaître et de le préserver. On ne constate cependant la réalisation que de rares travaux en ce sens, portant uniquement sur des sites ciblés et conduits par des acteurs locaux souvent très isolés dans leur action.

Il est pourtant indispensable d'agir pour conserver ce patrimoine face à différentes menaces. L'inventaire régional du patrimoine géologique fait état de la nécessité de préserver ce patrimoine. Les collectivités ont posé des diagnostics allant aussi dans ce sens. Des scientifiques et acteurs associatifs (ex: Livre Salagou-Mourèze /association Matorral) ne cessent d'écrire et dire l'importance d'agir.

Quelques exemples : de nombreux affleurements géologiques sont de moins en moins visibles, disparaissant actuellement sous des couverts forestiers qui se développent. Cette fermeture des milieux tend aussi à faire disparaître les multiples terrasses bâties en pierres sèches ou encore les divers vestiges d'exploitations minières dont beaucoup ont fait l'objet de travaux de sécurisation par l'Etat au dépend de leur intérêt patrimonial. Certaines marques de l'histoire géologique (ex : stratotype, fossiles et pistes d'empreintes fossilisées, orgues basaltiques, ...) sont soumises à des dégradations (ex : constructions, carrières, stationnement de véhicules, VTT, espaces non entretenus...) généralement par méconnaissance ou manque d'intérêt.

Sur le plan éducatif, la découverte et l'étude de ces « géopatrimoines » offrent ici un potentiel totalement sous-exploité pour les scolaires, la population locale (comptant un fort taux de nouveaux arrivants ne connaissant pas le territoire) et les visiteurs.

De même, il y a un travail important à mener pour développer le géotourisme à l'échelon du territoire. Heureusement, il est possible de s'appuyer sur les acteurs du tourisme intéressés par un tel développement et sur des sites déjà aménagés pour accueillir des publics (ex : Musée de Lodève, Argileum et Grotte de Clamouse à Saint-Jean-de Fos, Caveau muséographique de Cabrières, ...).

## 2.5 DE NOMBREUX ACTEURS IMPLIQUES LOCALEMENT

A l'échelle du territoire décrit précédemment, Il n'y a actuellement pas d'organisme engagé sur l'animation d'une démarche globale ou sur un projet de territoire visant à répondre aux objectifs poursuivis par ce projet. Par contre, et c'est l'intérêt de la démarche proposée ici, on constate la présence de nombreux acteurs (collectivités, syndicats, associations, chercheurs) qui agissent/ou souhaiteraient agir sur des géosites s'inscrivant dans le territoire ciblé par notre projet.

Citons notamment comme acteurs du territoire ayant engagé certaines actions : le syndicat mixte du Salagou, animant la démarche « Grand Site du Salagou et de Mourèze »; la communauté de communes du Clermontais (des actions sur le patrimoine géologique étaient prévues dans son Agenda 21 mais les actions peinent à être engagées); la communauté de communes du Lodévois et Larzac (modernisation de son musée, développement d'offres touristiques en lien avec la géologie); le Syndicat Mixte gérant le Grand Site de Navacelles; la commune de Cabrières qui souhaite valoriser les mines de cuivre; de multiples associations locales (L'association volcanologique européenne; APNHC; ASPROGEO; Mas des Terres Rouges; Des pierres et du charbon...)

Pour illustrer l'engagement d'acteurs impliqués, il faut rappeler la mobilisation de 70 scientifiques et passionnés experts ayant contribué à l'ouvrage « Salagou-Mourèze » (208 contributeurs au total).

Pour les volets scientifiques inhérents à un géoparc, outre les personnes ressources impliquées localement, la proximité de l'Université de Montpellier (Géosciences) nous offre un lien direct avec de nombreux scientifiques actifs sur le territoire.

Un important travail de mobilisation a déjà été mené, et l'on peut déjà noter plusieurs soutiens officiels du projet :

- . Commission régionale du patrimoine géologique (CRPG), formée de spécialistes des différentes disciplines de la géologie et animée par la DREAL Occitanie. La CRPG, qui pilote l'inventaire régional du patrimoine géologique, apporte son soutien au projet et propose que lui soient soumises la validation du périmètre et les actions sur les géosites
- . Communauté de communes du Clermontais a officialisé son soutien. Implication du service Patrimoine.
- . Syndicat mixte de gestion du Salagou, gestionnaire de l'opération Grand Site Salagou-Mourèze
- . Musée de Lodève et Communauté de communes du Lodévois & Larzac (collaborations déjà établies avec Demain la Terre !)
- . GRAINE Occitanie : appui pour l'organisation d'assises territoriales en 2019 sur le thème « Education et patrimoine géologique », s'inscrivant dans le cadre des assises régionales d'éducation l'environnement organisées avec la Région Occitanie.
- . Société Grotte de Clamouse : acteur référent du géotourisme sur le territoire, partie prenante dans l'élaboration et l'animation du projet.
- . Des scientifiques, en fonction ou à la retraite, ont fait part de leur soutien formel. Pour mémoire, la mobilisation des scientifiques a été initiée dès 2016 avec une journée « Vers un géoparc » qui s'est déroulée à la Grotte de Clamouse en présence de spécialistes de différentes disciplines des Sciences de la Terre.

## 2.6 UN PROJET DE TERRITOIRE, UNE DEMARCHE COLLABORATIVE

Il s'agit de proposer une démarche résolument constructive basée sur la participation de toutes les personnes – physiques ou morales - concernées qui souhaitent contribuer au projet.

Chaque acteur doit pouvoir suivre les actions entreprises, apporter s'il le souhaite sa pierre au projet global, trouver dans cette approche les moyens qu'il recherche pour soutenir son action locale et valoriser ses compétences.

Ainsi, les principes de collaboration mis en œuvre donnent à chacun la possibilité de s'investir et de trouver sa place aux côtés d'autres participants.

Depuis sa création, *Demain la Terre !* agit en lien avec les différents acteurs publics et privés de ce territoire. Notre fonction d'animation sur le territoire est reconnue par les parties prenantes, tant par les collectivités et syndicats que les associations ou encore les spécialistes des différents secteurs concernés.

*Demain la Terre !* s'est positionnée sur le portage du projet et sur la fonction d'animation de la démarche.

Les différents organismes, publics et privés, qui s'engageront sur le projet seront invités à formaliser leur implication par différents moyens : lettre d'engagement, charte d'engagement réciproque, convention.

Des conventions seront établies pour préciser certains aspects pratiques, tels que la mise à disposition de personnel ou de matériel. Les organismes pouvant être mobilisés sont par exemple :

- Services de l'Etat : DREAL, DRAC
- Syndicats et collectivités : syndicat mixte de gestion du Salagou, intercommunalités, Département, Région
- Organismes scientifiques : Université des Sciences de Montpellier, BRGM
- Organismes de médiation scientifique : musée de Lodève, S.A grotte de Clamouse, associations
- Acteurs éducatifs : Rectorat de Montpellier, Centre de ressources d'éducation au développement durable
- Acteurs économiques : entreprises ancrées sur le territoire, industries des mines et carrières, artisans...
- Associations locales engagées dans la préservation du patrimoine géologique,
- Acteurs du tourisme : offices de tourisme intercommunaux et leurs partenaires.

## 3 PRESENTATION DETAILLEE DU PROJET

### 3.1 OBJECTIFS DU PROJET

Le projet présenté ici est une 1ère phase qui vise les objectifs suivants :

- Engager le territoire et les parties prenantes dans la démarche géoparc
- Participer à la connaissance et à la préservation du patrimoine géologique
- Informer, sensibiliser, éduquer
- Poser les bases de développement d'un géotourisme

Cette démarche présente de multiples intérêts pour le territoire :

- Engagement du Cœur d'Hérault dans la valorisation de ce patrimoine géologique reconnu internationalement, apportant ainsi au territoire une reconnaissance internationale,
- Renforcement de l'attractivité du territoire,
- Mise en lien d'acteurs mais aussi de sites (NB : la démarche créera un lien entre les Grands Sites, comme préconisée dans le schéma départemental du tourisme (Action 17 « Faire jouer les synergies inter-labels et intersites »)
- Engagement d'une dynamique territoriale contribuant à la cohésion sociale, et à la valorisation des acteurs du territoire,
- Partenariats, mutualisation de moyens entre les différents acteurs publics et privés et synergie entre leurs actions,
- Préservation du patrimoine géologique : le territoire doit renforcer son action pour la préservation des géosites exceptionnels au-delà des Grands Sites (ex. / arrêté préfectoral de géotope en cours pour la dalle de la Lieude)
- Etablissement d'une vision et une gestion globale de ce géopatrimoine, dans le cadre d'une démarche concertée,
- Développement des actions d'éducation et d'accueil de scolaires sur le territoire, en partenariat avec les services du Rectorat (ex : gestion de la lithothèque de l'académie),
- Soutien aux travaux de recherche sur le territoire conduits notamment par les chercheurs de Géosciences Montpellier (Université, CNRS),
- Développement du géotourisme.

**Les résultats obtenus permettront d'engager une 2<sup>ème</sup> phase s'inscrivant sur du long terme et selon des modalités définies par l'ensemble des parties prenantes.**

## 3.2 ACTIONS MISES EN ŒUVRE

### 3.2.1 ENGAGER LE TERRITOIRE ET LES PARTIES PRENANTES DANS LA DEMARCHE GEOPARC

---

#### 3.2.1.1 MOBILISER ET ANIMER

*Demain la Terre !* a, depuis 2015, échangé avec de multiples personnes physiques et morales susceptibles d'être intéressées par l'ensemble des champs couverts par ce projet. Ce réseau d'acteurs est aujourd'hui à formaliser et à animer.

Il s'agit de :

- mobiliser les différentes personnes concernées et constituer un collectif d'acteurs impliquant aussi les citoyens désireux de participer,
- créer du lien entre les acteurs et favoriser l'interconnaissance,
- établir collectivement les intérêts de la démarche tant pour le projet global (intérêt collectif) que pour répondre à des besoins particuliers,
- fixer les modes de fonctionnement du collectif,
- animer le réseau d'acteurs impliqués dans la démarche.

Un voyage d'étude sera organisé pour aller à la rencontre de personnes engagées dans d'autres géoparcs et découvrir différentes réalisations.

Afin de faciliter les échanges et les productions collectives, des outils numériques (site Internet, liste de diffusion, cartographie participative, ...) seront mis en place et animés par *Demain la Terre !*. Les participants seront formés à leurs utilisations.

Un Site Internet collaboratif, basé sur [YesWiki](#), permettra de constituer et d'animer un espace numérique où toutes les informations concernant le projet et les outils nécessaires au travail collaboratif seront rassemblés et clairement identifiés. Il servira aussi de "vitrine" pour faire connaître le projet et inciter à la participation.

L'animation du collectif sera réalisée par *Demain la Terre !* avec une attention particulière portée sur la recherche d'autonomisation et de responsabilisation des différents acteurs impliqués.

L'animation sera conduite tout au long de la démarche, et ponctuée des temps forts (forum ouvert annuel).

#### 3.2.1.2 DEFINIR LE PORTAGE ET LA GOUVERNANCE DE LA DEMARCHE

*Demain la Terre !* est à l'initiative de la démarche et s'engage à assurer le portage et l'animation de celle-ci durant cette 1<sup>ère</sup> phase.

L'association n'a pas vocation à assurer le portage du projet en phase 2 sauf si cette solution est la plus adéquate pour le projet. Le portage le plus opportun sera en effet à définir avec les parties prenantes afin de s'assurer les meilleures conditions de réussite pour faire vivre la démarche géoparc, obtenir la labellisation.... Et assurer la pérennité du projet.

Ceci peut ainsi aboutir à la création d'une nouvelle structure permettant de rassembler les différentes parties prenantes (ex : sous forme de SCIC ou d'association) et/ou à un portage par une collectivité légitime sur le périmètre défini (ex : Syndicat mixte de gestion du Salagou ; Pays Cœur d'Hérault ; Département). Il est entendu qu'un modèle économique correspondant aux besoins du projet et engageant pluri annuellement les différentes parties prenantes sera à établir.

Un travail spécifique va être mené pour préciser la gouvernance et le fonctionnement les plus appropriés à ce projet collaboratif. Un groupe de volontaires sera en charge de ce travail et s'appuiera notamment sur différentes expériences identifiées.

### 3.2.1.3 DETERMINER UN PERIMETRE

Un géoparc doit avoir un périmètre physique clairement identifié.

Ce périmètre devra être fixé par le collectif dès la fin de la phase 1. Ce périmètre sera établi en fonction de l'inventaire des géosites et de la stratégie adoptée pour conduire la démarche jusqu'à la labellisation.

### 3.2.1.4 PARTICIPER AU RESEAU GEOPARC

Les géoparc sont dans une dynamique de réseau, à l'échelle mondiale et à l'échelle européenne, basée sur le volontariat et soutenue par l'UNESCO. C'est un réseau dynamique où les membres se sont engagés à travailler ensemble afin d'échanger les bonnes pratiques et de participer à des projets communs pour élever les normes de qualité de tous les produits et activités d'un géoparc.

La participation à ce réseau est indispensable pour la labellisation d'un géoparc et est une des clefs de la réussite de la démarche locale.

L'animateur de la démarche va participer aux temps forts de ces réseaux afin d'inscrire ce projet dans cette dynamique pour l'y faire connaître et bénéficier des retours d'expériences.

### 3.2.1.5 CREER DES ESPACES DE REFERENCE

Si de multiples géosites sont déjà recensés et le seront ensuite par le collectif, il est indispensable dès à présent d'identifier des espaces de référence au sein du géoparc.

Par espace de référence, on entend ici des lieux « phares » de la démarche, où les acteurs concernés mais aussi plus largement toute la population pourront se référer lorsqu'il est question du géoparc centre Hérault. Il s'agit d'espaces où peuvent être accueillis des publics mais aussi, où les groupes de travail peuvent se retrouver et où des documents sont facilement accessibles aux personnes intéressées.

Certains sites potentiels sont déjà identifiés tels que le musée de Lodève ou encore la Grotte de Clamouse.

Il sera aussi intéressant d'étudier l'opportunité de créer un espace physique pour valoriser dans un même lieu les métiers de la pierre et la géologie locale. La pertinence de ce projet a été renforcée avec le succès d'une exposition temporaire intitulée « La pierre et le bâtisseur » réalisée fin août 2018 durant 6 jours à Saint-Guilhem-le-Désert et visitée par plus de 800 personnes. En complément de l'exposition, étaient réalisées dans le village des démonstrations et initiations de taille de pierre, impliquant les stagiaires de la formation « tailleur de pierre » conduite à Plaisan et touchant environ quatre mille personnes (entre 500 et 800 visiteurs / jour).



## 3.2.2 PARTICIPER A LA CONNAISSANCE ET A LA PRESERVATION DU PATRIMOINE GEOLOGIQUE

---

### 3.2.2.1 COLLECTER DES DONNEES EXISTANTES ET INVENTAIRES PARTICIPATIFS DES GEOSITES

Pour protéger, il faut avant tout connaître.

Il existe de multiples données, recensement et inventaires sur différents aspects du patrimoine géologique. De « l'inventaire régional du patrimoine géologique » piloté par la DREAL Occitanie avec la participation de nombreux géologues, au recensement de sites particuliers (ex : carrières de meules) assurés par des bénévoles passionnés, en passant par la cartographie des mines abandonnées ou encore par l'étude des mégalithes locaux, de multiples données sont existantes.

Reste à rassembler ces données sur un même format et dans un outil facilement exploitable afin de les rendre accessibles et utilisable dans le cadre d'une démarche collaborative en vue d'une valorisation de ce patrimoine. Les sites sensibles resteront confidentiels pour assurer leur préservation.

Avec les données existantes rassemblées et traitées, nous pourrons engager une démarche visant à compléter et structurer les inventaires des géosites du territoire.

Pour compléter les données existantes (ex : avec des photographies des sites, analyse de la situation actuelle, ajout d'informations manquantes, complément avec des sites non répertoriés), un travail de terrain sera engagé impliquant la participation de bénévoles actifs. Ce sera aussi l'occasion de sensibiliser la population. Les inventaires seront ainsi conduits selon une démarche participative, permettant à toute personne de contribuer en fonction de ses connaissances et compétences, avec des personnes référentes en la matière pour chaque domaine concerné.

Une attention particulière sera portée au croisement de regards sur les différents géosites (un géologue, un historien et un acteur du tourisme n'ont pas la même vision d'un géosite.).

Préalablement à l'engagement de ce rassemblement de données et de ces inventaires, seront définis dans une grille d'analyse les contenus utiles à répertorier et les usages visés.

Comme pour d'autres géoparcs, un comité scientifique sera installé.

### 3.2.2.2 DEFINIR DES ACTIONS DE PRESERVATION

Un géoparc a pour vocation de conserver d'importantes particularités géologiques, et doit étudier et promouvoir des méthodes visant à l'excellence pour leur conservation. Chaque géoparc met en place des mesures de protection et de gestion adéquates, en collaboration avec les universités partenaires, les services géologiques ou les organismes statutaires, conformément aux traditions locales et aux obligations législatives.

Ainsi, la démarche géoparc permettra de définir, grâce aux inventaires conduits et à la participation multi-acteurs, les actions de préservation qui semblent être à réaliser.

### 3.2.2.3 ENGAGER DES ACTIONS DE PRESERVATION

Nous ne pouvons pas à ce stade préfigurer les actions de préservation qui seront préconisées par le collectif et pouvant être réalisées par les acteurs gestionnaires des sites et les volontaires. Il semble tout de même opportun de prévoir dans cette phase 1 la réalisation de certaines actions concrètes de conservation.

Le passage à l'acte est un élément essentiel pour montrer que la démarche engagée apporte des réalisations concrètes et bénéfiques au territoire.

Celles-ci ne pouvant pas être budgétées maintenant, il est proposé en phase 1 de prévoir l'organisation et la réalisation de chantiers participatifs n'incluant pas les coûts éventuels de matériels et matériaux.

### 3.2.3 INFORMER, SENSIBILISER, EDUQUER

---

La démarche géoparc permet de faire connaître un patrimoine géologique souvent méconnu.

Un géoparc organise des activités et fournit une logistique pour transmettre au grand public ainsi qu'au public scolaire des connaissances géoscientifiques et des concepts environnementaux. Cela est rendu possible grâce aux géosites protégés et commentés, mais aussi aux musées, centres d'information, sentiers de randonnée, visites guidées, excursions d'écoles, littérature populaire, cartes géographiques, matériels pédagogiques et expositions, séminaires, etc.

Un géoparc doit comporter un certain nombre de sites géologiques d'une importance particulière en fonction de leur qualité scientifique, leur rareté, leur esthétique ou leur valeur éducative. Leur intérêt peut également être archéologique, écologique, historique ou culturel.

Un groupe « information, sensibilisation, éducation » aura à charge de fixer le développement de l'offre à vocation éducative, en lien étroit avec le groupe « tourisme » (cf. 3.2.4 Poser les bases de développement d'un géotourisme).

#### 3.2.3.1 CONCEVOIR ET REALISER UN PROGRAMME D'ANIMATIONS GRAND PUBLIC

Un programme d'animation portant sur les différents aspects du patrimoine géologique va être conçu et réalisé avec la participation de membres du collectif.

Ce programme sera communiqué sous la forme de dépliants diffusés sur l'ensemble du territoire et participant à la sensibilisation de la population.

Outre les sorties, conférences et ateliers proposés, il est prévu de réaliser des animations sur des lieux passants fréquentés en période estivale (stands animés).

#### 3.2.3.2 RENFORCER LES COMPETENCES ET CONNAISSANCES DES PARTIES PRENANTES

Différentes personnes ressources proposent sur le territoire des sorties sur le terrain. Afin de renforcer les compétences et connaissances de ces personnes sur certains aspects (géologie, animation, histoire...), des temps de formations/échanges seront organisés en fonction des besoins et attentes identifiés.

#### 3.2.3.3 ELABORER ET REALISER UN PROGRAMME D'ANIMATIONS POUR LES SCOLAIRES

Afin que le patrimoine géologique local soit utilisé comme supports dans l'enseignement, des animations vont être élaborées sur différents sujets et proposées dès 2020.

Un rapprochement sera effectué avec l'Education nationale pour fixer les possibilités de répondre aux besoins des programmes scolaires portant notamment sur les Sciences de la Terre.

#### 3.2.3.4 METTRE A DISPOSITION LES RESSOURCES

Les ressources collectées seront portées à connaissance de tous, grâce notamment à des espaces physiques où pourront être consultés différents documents et des espaces numériques (outil collaboratif).

Différents ouvrages et cartes seront acquis pour constituer un fonds documentaire utile aux actions menées.

#### 3.2.3.5 COMMUNIQUER DANS LES MEDIAS LOCAUX

Il s'agit d'assurer une communication régulière sur la démarche et les acteurs impliqués, à travers les différents médias locaux et les bulletins municipaux. Outre les articles de presse portant sur les activités réalisées, il sera étudié la possibilité de réaliser une émission radio dédiée à la découverte des géosites ainsi que des articles dans la presse locale.

### 3.2.4 POSER LES BASES DE DEVELOPPEMENT D'UN GEOTOURISME

---

Un géoparc stimule l'activité économique et le développement durable par le biais du géotourisme. Il favorise le développement socio-économique local par la promotion d'un label de qualité lié à l'héritage naturel local. Il contribue à attirer de nouveaux visiteurs et à diversifier l'offre touristique, en proposant de nouvelles destinations et activités. La démarche géoparc encourage la création d'entreprises artisanales et familiales locales impliquées dans le géotourisme et les produits locaux.

Un groupe « tourisme », constitué notamment d'acteurs en charge du tourisme sur le territoire concerné par le géoparc, sera constitué afin qu'il se saisisse du développement du géotourisme.

Il s'agira en priorité de définir de nouvelles offres touristiques basées sur la découverte de sites déjà aménagés ou naturellement accessibles ainsi que sur des activités pouvant être développées et valorisées à court ou moyen terme.

En parallèle, des partenaires des Offices de tourisme intercommunaux (hébergeurs, vigneron, producteurs locaux, prestataires de sports de pleine nature...) seront sollicités pour constituer une offre de produits et services en lien avec des géosites.

Ceci contribuera au développement d'un réseau de partenaires économiques locaux et soutien à la création de nouveaux produits locaux reposant sur l'identité géopatrimoniale

Ce groupe aura à charge de définir la stratégie de développement de l'offre à vocation géotouristique.

Une attention particulière sera notamment portée sur la possibilité d'associer aux géosites certains sites (ex : en raison de l'attractivité de certains éléments patrimoniaux archéologiques ou historiques majeurs ayant un lien avec les géosites.). Ceci visant à renforcer le lien entre l'histoire géologique locale et la relation que l'Homme a entretenue avec la géologie de son territoire.

# 4 EVALUATION

Objectifs	Actions mises en oeuvre	Résultats attendus	Indicateurs	
Engager le territoire et les parties prenantes dans la démarche géoparc	Mobiliser et animer	Constitution et animation d'un collectif d'acteurs Partenariats établis Mobilisation d'acteurs multiples	Catégorisation des participants Nombre et fréquence de réunions/rencontres Nombre de participants Fréquence de participation Techniques d'animation Type d'instances de gouvernance Communication pour la mobilisation Formalisation des partenariats Satisfaction des participants	
				Choix ou création d'une structure porteuse Gouvernance établie Moyens mobilisés Engagement de la phase 2
	Définir le portage et la gouvernance de la démarche	Participation à deux événements des réseaux géoparc Contacts et échanges avec d'autres géoparc Mise en place d'espaces utilisables par les personnes intéressées par le géoparc	Périmètre et superficie du territoire nombre de collectivités concernées Présence aux événements Géoparc Nombre d'échanges et contacts Nombre de lieux mis en place Utilisation des lieux (nombre de réunions, fréquentation, nombre de ressources disponibles)	
				Déterminer un périmètre
	Créer des espaces de référence	Installation d'un comité scientifique Groupe garant des données scientifiques et actions de préservation des géosites	Diversité des domaines scientifiques représentés Nombre de personnes impliquées Nombre et fréquence des réunions Productions Volume de données collectées et traitées Nombre de géosites inventoriés	
				Collecter et structurer les données existantes
				Données collectées Géosites inventoriés
	Participer à la connaissance et à la préservation du patrimoine géologique	Réaliser des inventaires participatifs des géosites	Données collectées Géosites inventoriés Mobilisation de participants	Volume de données collectées et traitées Nombre de géosites inventoriés Nombre de participants aux inventaires
		Définir des actions de préservation	Elaboration d'un plan d'action impliquant les gestionnaires des sites	Nombre d'actions définies Analyse qualitative des actions proposées
		Engager des actions de préservation	Mobilisation de volontaires et partenaires Réalisation d'actions de préservation	Nombre d'actions réalisées Impacts sur les sites Nombre de participants Moyens mobilisés

Objectifs	Actions mises en oeuvre	Résultats attendus	Indicateurs
Informier, sensibiliser, éduquer	Installation et animation d'un groupe "sensibilisation, éducation"	Mobilisation d'acteurs locaux Groupe garant des animations proposées et engagé dans leurs réalisations.	Diversité de participants Nombre de personnes impliquées Nombre et fréquence des réunions Nombre d'animations réalisées par les participants Qualité et quantité de productions
	Concevoir et réaliser un programme d'animation grand public	Edition et diffusion de programmes Réalisation d'animations Participation de la population à des animations	Nombre de dépliants édités et diffusés Nombre d'animations réalisées Territoire couvert par les animations Articles de presse sur les activités
	Concevoir et réaliser un programme d'animations scolaires	Programme d'animation élaboré et proposé aux établissements scolaires Réalisation d'animations	Nombre d'animations réalisées Nombre de participants (élèves, classes, écoles) Satisfaction des professeurs et des élèves
	Renforcer les compétences et connaissances des parties prenantes	Bénévoles et parties prenantes formées	nombre de formations réalisées Nombre de participants Satisfaction des participants Analyse des acquis des participants
	Mettre à disposition des ressources	Ressources numériques et physiques accessibles par tous	Nombre de ressources disponibles Consultation des ressources
	Communiquer dans les médias locaux	Population informée de la démarche géoparc et des actions menées Mobilisation de médias et relais locaux	Nombre de communication dans les médias Diversité des médias relayant les informations
	Installation et animation d'un groupe "Tourisme"	Mobilisation des professionnels du tourisme et de leurs partenaires Développement du géotourisme	Diversité de participants Nombre de personnes impliquées Nombre et fréquence des réunions Diffusion des offres touristiques Qualité et quantité de productions
Poser les bases de développement d'un géotourisme			
	Développement d'offres touristiques	Mise en tourisme de géosites Exploitation de l'identité "géoparc" pour le développement de produits et services	Nombre d'offres géotouristiques proposées Intérêts (vente, retours de satisfaction) pour les produits et services de géotourisme

## 5 PERSPECTIVES

La bonne réalisation de cette phase 1 doit aboutir à la définition puis à l'engagement d'une phase 2. Cette 2<sup>ème</sup> phase se déroulera jusqu'à l'obtention du label « Géoparc Mondial UNESCO ».

Pour candidater à la labellisation (nb : soumission des candidatures entre 1er octobre et 30 novembre), le territoire doit fonctionner de facto comme un géoparc mondial depuis au moins un an.

Il faut que le site candidat ait un patrimoine géologique de valeur internationale. Il doit être géré par un organisme ou une structure ayant une existence légale reconnue juridiquement par la législation nationale, et un plan de gestion complet clairement établi comprenant la gouvernance, le développement, la communication, la protection, l'infrastructure, les finances, et les questions de partenariat.

Le site candidat doit avoir une visibilité auprès des visiteurs et de la population locale par le biais d'un site Web spécifique, de dépliants et d'une carte détaillée de la zone qui relie les sites géologiques et les autres sites de la zone.

De ce fait, le dossier de candidature pourrait être déposé au mieux en octobre 2021.

Le label est attribué pour 4 années et fait l'objet d'un audit pour son renouvellement.

Le géoparc s'inscrit dans une dynamique territoriale pérenne.

## 6 MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

### 6.1 MOYENS HUMAINS

*Demain la Terre!* est la structure porteuse du projet. Elle a pour fonction la coordination et l'animation du projet. Pour ce faire, il est prévu de mettre à disposition deux salariés :

- 1 salarié en CDI déjà en poste, en charge du pilotage du projet
- 1 personne recrutée en CDD, chargée de la coordination/animation de la dynamique

Il est envisagé d'accueillir une personne en stage en 2020 et/ou 2021 (Master 2 médiation et valorisation du patrimoine ; Licence pro éducation à l'environnement et au développement durable).

L'objectif est de mobiliser une communauté de personnes impliquées sur les diverses tâches présentées dans ce dossier ainsi que toutes celles qui seront définies par le collectif. Pour cela, c'est avec le collectif que sera défini l'organisation la plus adéquate en fonction des forces vives.

Au regard d'autres géoparcs, il est envisagé la constitution de comités et groupes tels que :

- comité de pilotage
- comité scientifique,
- groupe éducation
- groupe tourisme/valorisation

D'autres groupes de travail seront mis en place en fonction des besoins (« ex. : groupe métiers de la pierre »)

### 6.2 MOYENS MATERIELS

La participation de plusieurs partenaires publics et privés nous assure la mise à disposition de locaux (salles de réunions) et d'équipements notamment pour des actions de conservation.

Les locaux et moyens matériels de *Demain la Terre!* sont utilisés pour assurer le fonctionnement du projet. Pour les déplacements, les participants utilisent leurs véhicules personnels.

# 7 PLANNING

Actions	2019				2020								2021													
	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	
<b>Engager le territoire et les parties prenantes dans la démarche géoparc</b>																										
Rencontres de personnes concernées, constitution d'un collectif d'acteurs																										
Mobilisation de citoyens																										
Forums ouverts, assises																										
Animation de la démarche																										
Définition objectifs, modes de fonctionnement du collectif																										
Voyage d'études																										
Mise en place des outils numériques																										
Participation au réseau des géoparc																										
Créer des espaces de référence																										
Définition du portage et de la gouvernance																										
Définition du périmètre																										
<b>Participer à la connaissance et à la préservation du patrimoine géologique</b>																										
Installation et animation d'un comité scientifique																										
Collecte de données (inventaires existants)																										
Elaboration grilles d'analyse des géosites																										
Intégration et partage des données existantes dans un espace numérique de travail																										
Etude terrain, inventaires participatifs																										
Définition des actions de préservation																										
Réalisation d'actions de préservation																										
<b>Informier, sensibiliser, éduquer</b>																										
Constitution et animation d'un groupe Sensibilisation/éducation																										
Conception d'un programme d'animations grand public																										
Réalisation des animations grand public (sortie, conférence, ateliers, stand)																										
Formation/enforcement des compétences et connaissances des parties prenantes																										
Réalisation d'un programme d'animations pour les scolaires																										
Mise à disposition de ressources																										
Communication dans les médias locaux																										
<b>Poser les bases de développement d'un géotourisme</b>																										
Constitution et animation d'un groupe Tourisme																										
Définition de nouvelles offres touristiques basées sur les sites déjà aménagés																										
Définition d'offres de produits et services en lien avec des géosites																										

## 8 BUDGET

Afin de financer ce projet, des financements publics sont sollicités.

Une demande d'aide financière a été soumise dans le cadre du programme européen Leader Convivencia II du Pays Cœur d'Hérault. Un cofinancement public est sollicité auprès du Département de l'Hérault et de la DREAL Occitanie.

Le plan de financement sera finalisé courant novembre 2019.

La part d'autofinancement (20% du projet) sera couverte par *Demain la Terre !* qui, pour cela, réalisera des prestations d'animations et aura recours à du mécénat d'entreprises.